

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 17 mai 2016 – 19 heures 30**  
**Mairie de MONTLEBON**

**Conseillers**

En exercice	19	L'an deux mille seize, le 17 mai,
Présents	16	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle du Conseil,
Votants	19	après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	03	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois de mai.

**Date de convocation :** 11/05/2016

**Présents :** M. Y. BARTHOD, M. F. BEZ, M. R. BINETRUY, M. P. DEJARDIN, M. JL. DUFFAIT, Mme L. GAIFFE, M. J. GARREAU, Mme E. JULLIARD, Mme MJ. KACZMAR, Mme N. LIMOGES, Mme S. POLAT, M. JL. PUGIN, Mme C. ROGNON, Mme MP. ROUGNON-GLASSON, Melle A. SAUGE, M. D. SCHALLER.

**Absents excusés :** M. P. ANDRE (procuration à Melle A. SAUGE), Mme S. ARNOUX (procuration à Mme S. POLAT), Mme P. JOUFFRAY (procuration à Mme N. LIMOGES).

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; M. JL. DUFFAIT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

A 19h30, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

---

**20160517-01 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09 mai 2016**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 09 mai 2016. Après en avoir délibéré, Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**20160517-02 Présentation de l'Avant-Projet de Sécurisation de la traversée du village**

Madame le Maire présente :

- Messieurs Stéphane CURIE du cabinet GALLOIS CURIE et Monsieur Stéphane WOLFF du cabinet EGIS, chargés de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la traversée du village,
- Et Madame Catherine BOUET-WILLAUMEZ du cabinet Au-delà du Fleuve, chargée de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le même dossier.

Le groupement GALLOIS CURIE / EGIS expose au Conseil Municipal l'Avant-Projet (AVP) pour les travaux de sécurisation de la traversée du village, selon les quatre phases qui avaient été définis lors de la séance du 05 octobre 2015. Pour chaque secteur identifié, le maître d'œuvre présente les propositions d'aménagements répondant aux objectifs municipaux.

Cœur de Bourg :

- Création d'une zone trente de l'entrée du parking mairie jusqu'au carrefour Vigne / Creux / Gaude
- Identification des parvis de la mairie et du pôle scolaire jusque sur la rue
- Trottoir continu côté ouest
- Aménagement d'arrêts bus scolaire au niveau du square
- Reprise des concepts existants devant la mairie pour assurer une cohérence à l'ensemble
- Organisation d'un parking avec dépose minute pour l'école
- Création d'un parvis pour le groupe scolaire
- Requalification de l'aire de jeux en square public
- Aménagement de la rue de la Vigne

Place des Minimes :

- Prolongement de l'accès piéton existant jusque sur le parvis des écoles
- Création d'un espace polyvalent pouvant accueillir 50 véhicules

- Possibilité d'extension des stationnements côté parvis à raison de 12 voitures
- Déplacement du monument aux morts avec création d'un espace de commémoration
- Déplacement de la statue de la vierge dans le jardin de curé
- Reprise de la clôture de l'école
- Réduction de la voirie à 5,80m
- Mise aux normes de l'ensemble des espaces piétonniers
- Mise en place de mobiliers (banquettes, corbeilles, arceaux vélos)
- Réfection complète structure de parking
- Hypothèse de conservation de structure existante de rue du Doubs (renforcement ponctuel en GB)

#### Square :

- Conservation de l'ensemble des jeux et mobiliers existants
- Création d'une voie d'accès piéton accessible pour les riverains et les livraisons
- Déconnexion de l'aire de jeux de la route par un double traitement paysager
- Reprise de la clôture
- Mise en place de tables de pique-nique

#### Rue de la Vigne :

- Création d'un trottoir confortable côté école
- Reprise de la clôture de la cour
- Création de 3 places de stationnement devant le pôle scolaire dont une PMR
- Aménagement d'une place pour le mini-bus
- Organisation du parking du stade
- Largeur de la rue = 5,50 m
- Hypothèse de conservation de structure existante (renforcement ponctuel en GB)

#### Rue de la Tuilerie – Carrefour Neuchâtel – Hollard :

- Création d'un trottoir rue de la Tuilerie côté sud (sous réserve d'acquisition foncière)
- Réorganisation des stationnements devant le cimetière
- Aménagement d'un plateau au carrefour Neuchâtel / rue Michel Hollard
- Rue Tuilerie largeur de voirie = 5,50 m
- Rue de Neuchâtel largeur de voirie = 5,80 m
- Hypothèse de conservation de structure existante (renforcement ponctuel en GB)

#### Carrefour Neuchâtel – Fruitière :

- Remplacement du gazon par de la prairie fleurie

#### Rue de Neuchâtel :

- Passage de la voirie à 5,50 m (sous réserve accord Conseil Départemental)
- Création d'un trottoir côté nord (non conforme PMR)
- Mise en place d'un plateau afin de marquer l'entrée de la commune et de briser la vitesse
- Création d'un chasse-roue côté sud
- Délimitation de la voie par bordures franchissables
- Hypothèse de conservation de structure existante de rue du Doubs (renforcement ponctuel en GB)

Ensuite, le groupement GALLOIS CURIE / EGIS présente les propositions faites autour des points de circulations spécifiques que sont l'accès à la place des Minimes, l'accès à la superette et autour du square, ainsi que l'accès à la chaufferie rue de la Vigne.

#### Le maître d'œuvre donne ensuite :

- Des choix en matières de revêtements de sol et de mobilier urbain pour et autour de la place des Minimes : parvis identique à l'existant avec habillage bois, corbeille métallique, table de pique-nique, grille d'arbre, potelet métallique, arceaux de vélos, ainsi qu'une proposition de clôture végétale conforme pour l'aire de jeux du square.
- Une proposition nouvelle pour l'éclairage public, avec des propositions de modification des candélabres publics et l'installation de mât aiguille.
- Des solutions d'ambiance végétale.

Pour finir l'exposé, un tableau récapitulatif général des coûts financiers est proposé :

	Montant € HT	Options	Montant € HT
Rue de la Vigne	96 565,00	Pavés bétons sur trottoirs	21 560,00
		Clôture barreaudée école	13 600,00
Place des Minimés	799 405,00	Clôture barreaudée aire de jeux	11 900,00
		Clôture barreaudée école	10 200,00
		Dalle granit voirie square	39 015,00
		Résine sur plateaux	13 300,00
		Arbres palissés	33 250,00
Section rue Neuchâtel / rue de la Tuilerie / rue Michel Hollard	142 840,00	Résine sur plateau	9 590,00
Rue Neuchâtel amont	179 555,00	Résine sur plateau	6 345,00
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>1 218 365,00</b>	<b>TOTAL OPTIONS</b>	<b>158 760,00</b>

TOTAL arrondi avec options : 1 378 000,00 € HT

Travaux complémentaires d'éclairage :

- Rue de la Vigne : 42 000,00 € HT
  - Place des Minimés : 153 000,00 € HT
  - Neuchâtel / Tuilerie / Hollard : 32 000,00 € HT
  - Rue de Neuchâtel amont : 58 000,00 € HT
- TOTAL 285 000,00 € HT**

Travaux complémentaires parking chaufferie / terrain sport : **71 500,00 € HT**

Le Conseil Municipal débat sur l'orientation des travaux par secteur et de leurs financements. Les remarques suivantes sont formulées :

- Mettre en place un espace piétonnier en entrée du parking de la place des Minimés
- Prévoir 15 arceaux vélos au lieu de 10 vers l'école
- Conserver l'accès latéral à la salle des fêtes, ainsi que l'accès depuis le parking
- Revoir l'accès livraison superette par un semi-remorque

La municipalité doit également transmettre au maître d'œuvre le projet d'aménagement de la rue de Chinard, pour que celui-ci puisse être pris en compte dans les prévisions de travaux au croisement avec la rue de Neuchâtel.

L'exposé du maître d'œuvre entendu, le Conseil Municipal prend acte de l'Avant-Projet des travaux de sécurisation de la traversée du village et programme à la séance du 23 mai 2016, le vote de son approbation.

### **20160517-03 Prochain Conseil Municipal**

Madame le Maire rappelle que la prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera lundi 23 mai 2016 à 20h15.

**La séance est levée à 21h50.**

  
Le Maire  
Catherine ROGNON

